

Ecole prévention santé sécurité environnement - Cycle Référent prévention santé sécurité environnement

Qualité - Sécurité - Environnement

UIMM

POLE FORMATION

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

06/10/2026

Public et prérequis

Aucun

Personne désignée par le chef d'entreprise comme « personne désigné compétente en santé sécurité » au titre des articles L4614-14 et L.

4614-16 du code du travail.

Cette formation s'adresse à des salariés d'entreprise amenés à animer une démarche en prévention-environnement en entreprise.

Les objectifs

Identifier les fondamentaux réglementaires, les outils, les acteurs de la prévention SSE

Informier et contribuer à la mise en œuvre des consignes et procédures à appliquer

Proposer des actions de prévention

Identifier les risques professionnels et alerter sur les dysfonctionnements

Contribuer à l'analyse des dysfonctionnements

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

La pédagogie repose sur les pratiques et les expériences des participants.

La démarche propose des : apports d'informations, échanges d'expériences, témoignages, mises en situation

Validation et certification

Attestation de fin de formation

Le certificat UIMM est attribué conjointement par l'UIMM et la CST après réussite à l'examen final (jury de certification)

Certification et certificat délivré par l'UIMM et complété par une attestation des capacités professionnelles additionnelles acquises, délivrée par l'organisme de formation.

Contenu de la formation

Accueil

Réglementation santé, sécurité au travail

Analyse des dysfonctionnements, des incidents, des accidents

Notions environnementales

Prévention des risques professionnels, évaluation des risques professionnels et le document unique

Conditions de travail

Certification

Modalités d'évaluation

Evaluation en cours de formation

RÉFÉRENCE

QSE0NO00004S

CENTRES DE FORMATION

Nancy-Maxéville, Thaon-les-Vosges, Bar-le-Duc, Yutz, Henriville, Bouxières-sous-Froidmont, Metz

DURÉE DE LA FORMATION

5 jours de formation + 1 journée de préparation à l'examen

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + du pôle formation

- 2000 jeunes formés par an
- 500 demandeurs d'emploi formés par an
- 3000 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat

- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

Contact

commercial@formation-industries-lorraine.com

Coût et financement

Sur demande et transmis dans le devis

Modalités d'inscription

A réception du bulletin d'inscription et du devis signé, transmission à l'entreprise de la convention et des documents d'entrée en formation (convocation, règlement intérieur, ...)

Personne en situation de handicap

Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap

Délai d'accès

5 jours

Organisation de la formation

7h / jour

Suivi de la formation

Sans objet